

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2052

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 37

À la deuxième phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« ouvrages »,

insérer le mot :

« électriques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.